

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DE NYONS

Département de la Drôme

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS REGLEMENTAIRES

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-47
du Code Général des Collectivités Territoriales,

DECEMBRE 2016

Hôtel de Ville – B.P. 103
26111 NYONS Cedex
Tél. : 04 75 26 50 00
mairiedenyons@nyons.com
www.nyons.com

SOMMAIRE

La consultation de l'intégralité des actes publiés dans ce recueil peut être réalisée au Secrétariat Général de la Ville de NYONS.

DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2016

2016 – 12 - 118	INTERCOMMUNALITÉ Rapport d'activités de la CCVE - Exercice 2015	P. 6
2016 – 12 - 119	INTERCOMMUNALITÉ Election de 9 Conseillers Municipaux délégués titulaires au sein de la future Communauté de Communes de Fusion	P. 18
2016 – 12 - 120	OPERATION DE REAMENAGEMENT DES RUES LISBONNE, MADIER MONTJAU ET GAMBETTA Dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques	P. 20
2016 – 12 - 121	AFFAIRES FONCIERES Déclassement de voies publiques	P. 21
2016 – 12 - 122	AFFAIRES FINANCIERES Décision Modificative Budgétaire N° 1 : Budget Général / Section d'Investissement	P. 23
2016 – 12 - 123	AFFAIRES FINANCIERES Décision Modificative Budgétaire N° 2 : Budget Général / Section d'Investissement	P. 25
2016 – 12 - 124	AFFAIRES FINANCIERES Décision Modificative Budgétaire N° 1 : Budget Général / Section de Fonctionnement	P. 27
2016 – 12 - 125	AFFAIRES FINANCIERES Indemnités au comptable public	P. 29
2016 – 12 - 126	AFFAIRES FINANCIERES Subvention au Parc Aquatique : Exercice 2016	P. 29
2016 – 12 - 127	AFFAIRES FINANCIERES Admission en non-valeur	P. 30
2016 – 12 - 128	AFFAIRES FINANCIERES Reversement du produit de la récolte d'olives au profit du CCAS	P. 30
2016 – 12 - 129	ESPACE JEUNESSE Projet d'animation « allons-e » Demande de subvention	P. 30
2016 – 12 - 130	AFFAIRES DU PERSONNEL Modification du tableau du personnel communal	P. 31

DECISIONS

- N° 140** du 1^{er} décembre 2016 relative à contrat avec la Société Nyonsais de Tir pour l'entraînement au tir des agents de la Police Municipale, conformément aux nouvelles dispositions réglementaires concernant les formations relatives à l'armement des Policiers Municipaux. La formation (4 séances minimum par an et par agent) sera encadrée par un moniteur désigné par le CNFPT. Durée : un an - renouvelable tacitement – soit du 1^{er}/11/2016 au 1^{er}/11/2017. P. 33
- N° 141** du 1^{er} décembre 2016 relative à contrat avec l'association « BANDA MUSICALE VALENTINOISE » (VALENCE - 26000), dans le cadre de NYONS EN FÊTE pour une animation musicale, le samedi 17 décembre 2016 à 14 h 30, place du Docteur Bourdongle. Dépense : 825 € TTC. P. 34
- N° 142** du 1^{er} décembre 2016 relative à contrat avec le « CINEMA L'ARLEQUIN » (NYONS), dans le cadre de NYONS EN FÊTE pour la projection du film d'animation « LA BATAILLE GÉANTE DE BOULES DE NEIGE », le vendredi 30 décembre 2016 à 16 h 30, au cinéma l'Arlequin. Dépense : 2 € X nombre de places vendues. P. 35
- N° 143** du 2 décembre 2016 relative à contrat de cession avec l'association « VOCALISES BUISSONNIÈRES » (NYONS), dans le cadre de NYONS EN FÊTE pour le concert « NUIT D'ÉTOILES », le dimanche 1^{er} janvier 2017 à 17 h, à l'Eglise Saint Vincent. Dépense : 766 € TTC. P. 36
- N° 144** du 2 décembre 2016 relative à contrat de coréalisation avec la « COMEDIE DE VALENCE » (VALENCE - 26000), dans le cadre de NYONS EN SCENE pour la représentation de la pièce « PROMETHEE ENCHAINE », le dimanche 1^{er} janvier 2017 à 20 h, à l'Eglise Saint Vincent. Dépense : 612,60 € TTC. La Commune prendra à sa charge les frais de repas des artistes et techniciens présents. P. 37
- N° 145** du 7 décembre 2016 relative au renouvellement d'une convention avec l'Association @SOFT pour la mise en œuvre d'animations dans le domaine des pratiques numériques pour l'année 2017. Aucune contrepartie financière. P. 38
- N° 146** du 8 décembre 2016 relative à un marché de prestation intellectuelle avec le BUREAU VERITAS pour une mission de Contrôle Technique concernant la mise en accessibilité du Groupe Scolaire de Sauve. Dépense : 2 200 € H.T. P. 39
- N° 147** du 8 décembre 2016 relative à un contrat de cession avec KI M'AIME ME SUIVE, dans le cadre de NYONS EN SCENE pour un spectacle musical « IVO LIVI OU LE DESTIN D'YVES MONTAND », le samedi 18 mars 2017 à 20 h 30 à la Maison de Pays. Dépense : 3 059,50 € TTC. P. 40
- N° 148** du 8 décembre 2016 relative à un contrat de cession du droit d'exploitation avec les JMF (Jeunesses Musicales de France) pour un concert « EN ENFANCIE », dans le cadre de NYONS EN SCENE, le vendredi 7 avril 2017 à 10 h et 14 h à la Maison de Pays. Dépense : 2 200 € TTC. P. 41
- N° 149** du 8 décembre 2016 relative à un contrat avec l'Association HAND BALL CLUB VALREAS, dans le cadre des temps périscolaires (TAPS), pour une proposition d'activités sportives dans les écoles élémentaires publiques de 15 h 30 à 16 h 30. Ecole élémentaire de Meyne : le vendredi (Périodes 2 – 3 et 5). Ecole élémentaire de Sauve : le lundi (Période 1). Dépense : 35 € par heure d'animation. P. 42
- N° 150** du 8 décembre 2016 relative à la modification de la décision n° 119/2016 portant sur le contrat avec l'Association « ECOLE DE MUSIQUE DE NYONS », dans le cadre des temps périscolaires (TAPS). Ainsi Eléonore RAVOT interviendra une heure le vendredi auprès des enfants de l'Ecole de Meyne à compter de la période 2. Le reste demeurant inchangé. P. 43
- N° 151** du 8 décembre 2016 relative à la modification de la décision n° 138/2016 portant sur le contrat avec l'association « CROCHES PATTES », dans le cadre des temps périscolaires (TAPS). Le nombre d'interventions sera de 4 heures (au lieu de 3) à compter du 21/11/2016. Ecole élémentaire de Meyne : le jeudi. Ecole élémentaire de Sauve : les lundi, mardi et vendredi. Le reste demeurant inchangé. P. 44
- N° 152** du 14 décembre 2016 relative à un contrat avec la Société « COLLECTIVITÉS CONSEILS » (PARIS – 75014) d'assistance juridique et technique dans le cadre du diagnostic et du renouvellement éventuel des contrats d'affermage des services publics d'eau potable et d'assainissement. P. 45
- Dépense :
- | | | | |
|-------------------------|------------------------|------------------------|--------------------------|
| <u>Eau Potable</u> : | TF (12 j) : 7 900 € HT | TC1 (8 j) : 5 400 € HT | TC2 (16 j) : 10 575 € HT |
| <u>Assainissement</u> : | TF (12 j) : 7 900 € HT | TC1 (8 j) : 5 400 € HT | TC2 (16 j) : 10 575 € HT |

Prix de la journée d'étude complémentaire : 650 € HT.

N° 153 du 20 décembre 2016 relative à un contrat avec la Société « ALPHEDYS CONSEIL » pour l'élaboration du Document Unique de la commune de Nyons. Dépense : 7 600 € HT. P. 46

N° 154 du 21 décembre 2016 relative à un contrat avec l'Association « LE COMITÉ DES FÊTES » (NYONS), dans le cadre des temps périscolaires (TAPS), pour une proposition d'activités manuelles à l'Ecole Elémentaire de Meyne de 15 h 30 à 16 h 30 : le vendredi (période 3), ce à titre bénévole. P. 47

ARRETES

N° 263 du 8 décembre 2016 portant sur le stationnement et la circulation interdits sur l'ensemble des places et parkings lors de manifestations festives, sportives et thématiques. P. 49

* * * * *